

# BOUÉE-DIMANCHE 10 MAI 2020 - VIDE GRENIER

## 27ème FOIRE à la BROCANTE

Le comité des fêtes de Bouée vous invite à y participer

### Règlement

- Le coût de l'emplacement est de **12 € pour 4m linéaires sur réservation.**
- **Il est sans véhicule (accès autorisé pour l'installation et le départ)** sauf accord préalable
- L'installation sur le terrain se fait à partir de 7 heures, les emplacements sont numérotés et réservés
- Votre emplacement est réservé jusqu'à 9h00

Si vous êtes intéressé nous vous demandons de renvoyer ce bulletin de participation accompagné du **règlement à l'ordre du comité des fêtes de Bouée** (1)

à Mr Alain Monnié - 9 route de la Loire 44260 BOUÉE Renseignements 06 81 13 26 57

**En cas d'annulation du vide greniers votre chèque ne sera pas encaissé**

(1) L'activité de l'exposant non professionnel doit correspondre à une « Vente au déballage d'objets et mobiliers usagés » selon les règlements en vigueur,



COUPON A DÉCOUPER ET RENVOYER AVEC VOTRE RÈGLEMENT

VIDE GRENIERS

Nom .....Prénom .....

Bouée – 2020

Adresse .....

VILLE ..... CODE POSTAL .....

Téléphone ..... Courriel .....@..... (conseillé)

**PARTICULIER** N° PIECE D'IDENTITE (préciser PC, CI ou passeport) ..... (N°obligatoire)

Délivrée le ..... à .....par .....

**BROCANTEUR** N° SIRET .....

Nombre d'emplacements extérieurs (4m) ..... x12 € = .....€

DATE ..... SIGNATURE ..... Le brocanteur reconnaît approuver le règlement